

Visite de l'aqueduc de Saint-Auvent 87310

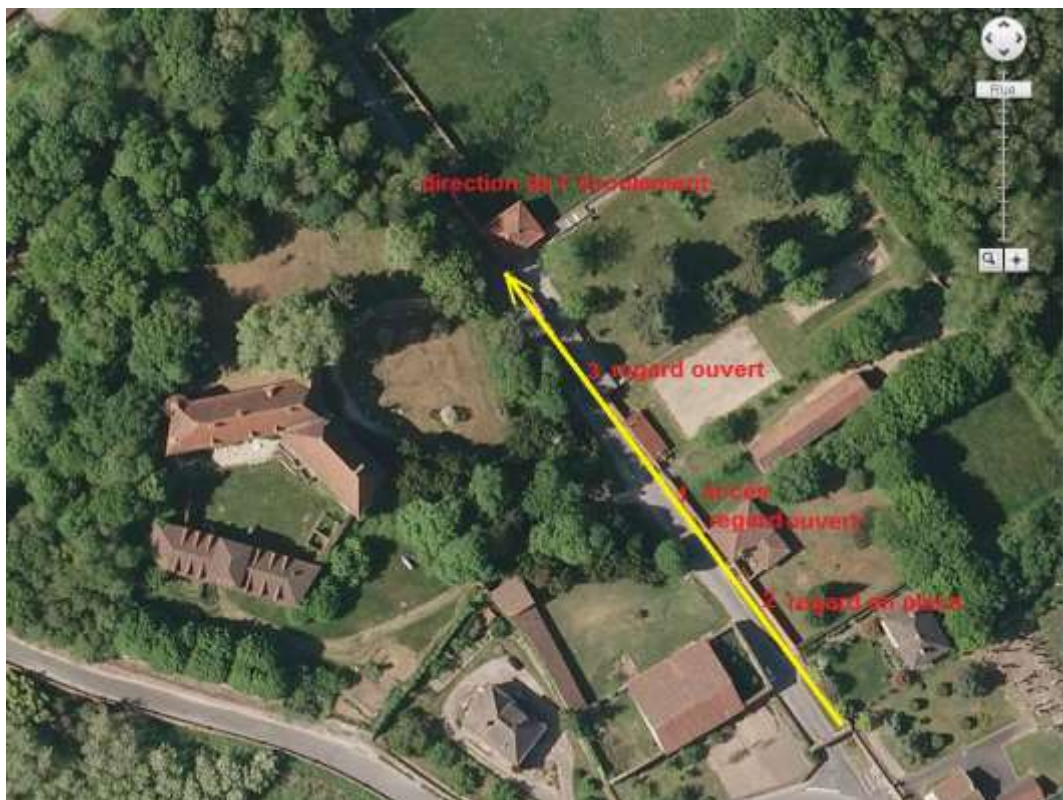


FABRE Bernard

BREGE Claude

TILHARD Jean-Louis

14 janvier 2014



L'aqueduc de Saint-Auvent (87310), découvert à la suite de travaux d'assainissement dans l'allée du château, a été conservé grâce à la volonté de la municipalité et en particulier, son maire Christian Groleau, en vue de mettre en valeur et protéger avant tout son patrimoine archéologique. Dans le but d'établir une comparaison avec l'aqueduc antique alimentant en eau les thermes de Chassenon (16150), une visite a pu être réalisée avec l'aimable concours de tous les membres de la collectivité. Qu'ils en soient ici remerciés.

L'aqueduc est orienté suivant un axe sud-est, nord-ouest, avec une pente et par voie de conséquence un écoulement en bout de terrasse, vers la rivière La Gorre.

Lors des travaux, deux cheminées d'accès ont été découvertes, une troisième, obturée par des dalles en granite a pu être observée, en remontant l'aqueduc en direction du sud-est.

La visite s'est effectuée, en descendant dans l'ouvrage par le regard n°1 mentionné sur la photographie aérienne du Géoportail, le cheminement s'est poursuivi, vers le regard n° 2 en direction du sud-est, pour finalement redescendre vers le regard n°3 et un peu au-delà.

Les photos ci-dessous reprennent ce cheminement.

Les premières observations, nous laissent supposer que cet aqueduc n'est pas de facture antique. Son parement est réalisé au moyen de pierres non calibrées, partiellement jointées, (une brique est présente en sus dans ce parement), les traces de coffrage de la voûte sont anecdotiques, aucune trace d'étanchéité au tuileau n'a pu être découverte en fond. Il semble donc que l'ouvrage soit plus de facture médiévale, voire plus récente avec une fonction d'évacuation, de drainage et d'assainissement des eaux du village. La hauteur du monument sous voûte, pour conserver une pente régulière, varie en fonction de l'altitude de la surface extérieure, allant de 2m.20 au plus haut, à 0,90m. au plus bas, en direction du bout du plateau.

L'ouvrage a été réalisé en tranchée, un canal creusé dans le rocher, un parement élevé contre les parois sur le bord des banquettes, puis protégé soit par une couverture voûtée soit au moyen de dalles posées horizontalement. Le tout a été remblayé, l'accès pour l'entretien du canal se faisant par des cheminées espacées d'une trentaine de mètres.



Vue de la cheminée d'accès depuis la surface.



Vue de la cheminée d'accès depuis le fond. Dimensions : 0,60m.x 0,60m. x 1,20m.



Base de la cheminée d'accès, hauteur sous voûte 1,80.m



Traces de coffrage sur la voûte.



Vue de l'aqueduc vers le sud-est : largeur 0,70 m.



Arrivée sur la cheminée n°2.



Vue depuis le fond de la fermeture de la cheminée n°2. On note la présence de carreaux de brique.



Base de la cheminée n°2 présentant une possible restauration.



Réduction de la hauteur sous voûte après le passage de la cheminée n°2.



Réduction de largeur de l'ouvrage (peut-être en raison d'une dureté plus forte de la roche).



Visite de la partie nord-ouest après la cheminée d'accès n° 1



Traces de planches de coffrage sur la voûte.



Effondrement du parement laissant apparaître la roche. La construction de l'aqueduc a été réalisée en tranchée.



Largeur du parement 0,30 m.



Passage pour l'écoulement de surface, présence d'une brique dans le parement.



Le canal est creusé dans la roche, le parement repose directement sur la banquette, on n'observe pas de mortier d'étanchéité au tuileau.



Dimension de la cunette 0,30m., dimension des barquettes 0,20m.



Arrivée au niveau de la cheminée n°3.



Cheminée n°3 vue du fond de l'ouvrage.



Dimensions de la cheminée vue de la surface : 0,60m.x 0,60m. X 1,63m.



Hauteur de la voûte après la cheminée 3 : 2 m.20.



Changement de construction de l'ouvrage : passage de la couverture en voûte, en dalles horizontales.



Pour conserver la pente du canal, la hauteur sous voûte diminue, en raison d'une diminution d'altitude de la surface extérieure.



Hauteur sous voûte 0,90 m. en fin de visite qui devient problématique par la présence d'eau et de boue.

ELEMENTS DE COMPARAISON : ANVEAU 16420 BRIGUEUIL



Galerie en tranchée pour accéder à un boyau de mine d'époque moderne.



La galerie vient buter contre le boyau de la mine.

COFOLENS 16 500 : aqueduc et égout XIIème XIIIème assurant le fonctionnement de l'hôpital



Descente dans une cheminée d'accès à l'intersection de deux réseaux : réseau sud-nord
départ de l'ouvrage réalisé par une couverture de dalles disposées horizontalement



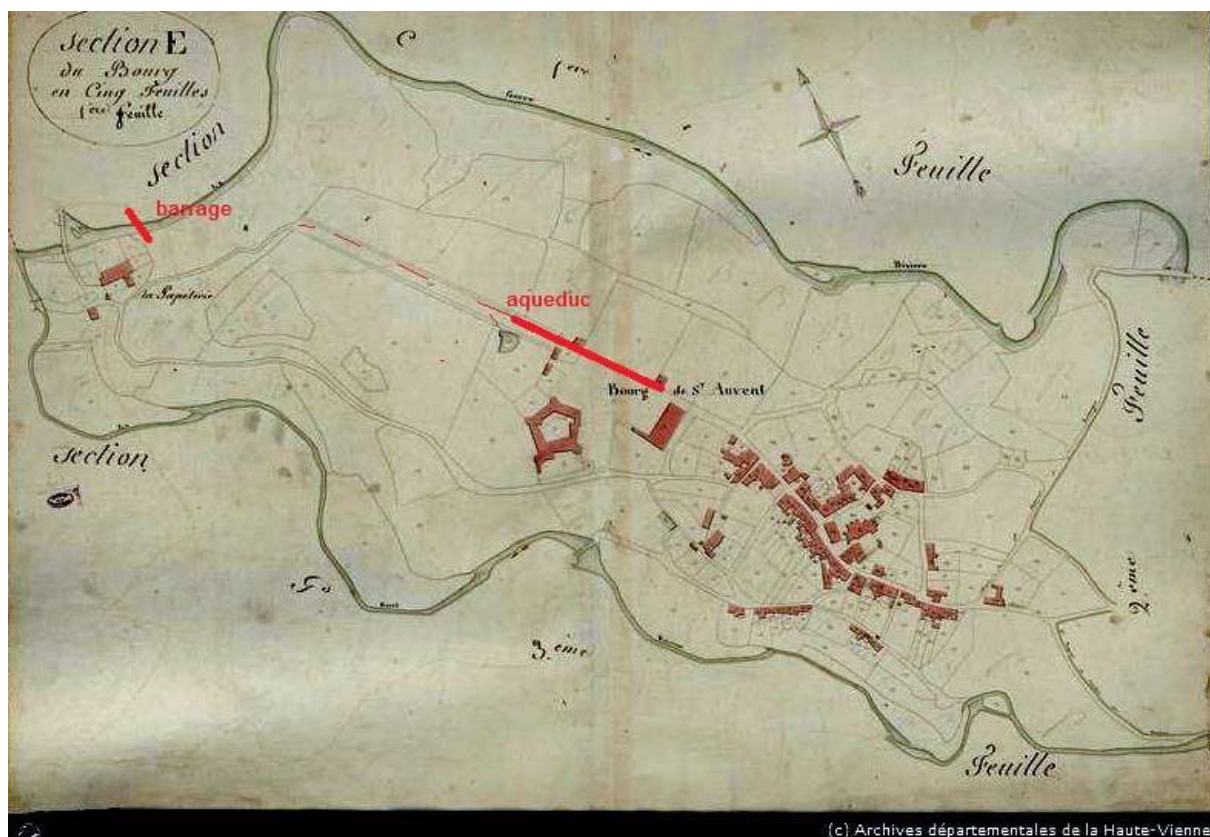
Réseau ouest-est : arrivée de l'ouvrage dans la cheminée d'accès en couverture voûtée.

Hypothèse sur la destination de l'aqueduc

Une recherche entreprise par Laurent PELPEL « Amis de Chassenon », lui a permis de formuler une hypothèse sur la destination de l'ouvrage et par voie de conséquence de proposer une date d'utilisation :

« Cet ouvrage aurait pu être destiné à conduire une eau de source jusqu'aux papeteries de Saint-Auvent situées au nord du château, au confluent de la Gore et du Goret. Cette papeterie fut un établissement important au XVIIIème siècle (40 maillets). En 1720, elle était dirigée par un certain Tourangeau. Elle cessa son activité au début du XIXème siècle. Encore visible sur le cadastre napoléonien, elle a aujourd'hui totalement disparu. Il est connu que ce genre d'établissement a besoin d'une eau de source pure et abondance pour produire des papiers de qualité, en plus des roues hydrauliques alimentées par les rivières. Accessoirement, on pourrait aussi rattacher à la papeterie la voie pavée qui la liait au bourg, et que l'on appelle aujourd'hui la voie romaine. L'étang de la Pouge fut également construit au XVIIIème siècle.

Encore une hypothèse en complément : l'aqueduc aurait pu être alimenté par la Fontaine des Murs, qui se trouve dans la petite rue à l'est de l'église de Saint-Auvent. »



Archives départementales de la Haute-Vienne : cadastre napoléonien de Saint-Auvent.



Vue du vestige du barrage au-dessus de l'emplacement de la papèterie aujourd'hui disparue.



Vue de la voie pavée dite « voie romaine »